



RAPPEL AILE BIPLACE SORA 2 TAILLE 42

DESTINATAIRES : Pilotes du biplace SUPAIR SORA 2 taille 42, revendeurs.

Chers clients,

Le 09 novembre dernier, nous vous informions des recherches en cours, concernant la rupture de pattes d'attache sur deux ailes biplace SORA 2 (taille 42), lors de vols commerciaux. Conformément au principe de précaution, ces incidents, heureusement sans gravité, nous avaient conduits à vous demander de ne plus utiliser votre aile SORA 2 taille 42 jusqu'à nouvel ordre.

Ce même principe de précaution nous amène, aujourd'hui, à rappeler l'ensemble des SORA 2 taille 42, afin que nous puissions procéder, sur chaque aile, au renforcement des pattes d'attache les plus contraintes. Cela, sans frais de votre part.

Le process de renforcement, mis au point par notre service de Recherche et Développement, a été testé avec succès par le laboratoire suisse Air Turquoise. Les essais ont été effectués, en résistance et en vieillissement, sur des ailes biplace SORA 2 – 42 ayant une saison de vol intensive à leur actif. Nous vous transmettons le détail concernant la solution de renfort mise en oeuvre.

Voici maintenant les détails du protocole de rappel, que nous déclenchons dès cet instant, pour tous les propriétaires de Sora 2 taille 42 :

- Avant tout, **contactez notre service-après-vente par e-mail : sav@supair.com** en précisant votre pays. Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone au + 33 4 50 45 75 29
- Dès réception de votre e-mail, nous vous enverrons les instructions adaptées à votre localisation :

Clients Européens

Nous vous enverrons par e-mail les instructions permettant d'acheminer sans frais vos ailes jusqu'à nos services, où elles seront prises en charge.

Clients «Grand Export»

Nous organiserons l'envoi d'un kit complet de renforcement. À réception, vous pourrez remettre ce kit à un atelier de contrôle et réparation de parapente de votre choix, dont nous réglerons la facture sur justificatif et après validation du devis par e-mail.

Très conscients des désagréments que vous pouvez subir, nous prenons 3 engagements :

- Réaliser et contrôler les travaux de renforcement **avec le plus grand soin et dans les délais les plus brefs**, en privilégiant ceux d'entre vous qui entament prochainement leur saison de travail hivernale.
- **Prendre en charge les frais engagés par ce rappel : couts de main d'oeuvre et de matières, frais de transports.**
- Rendre public, lorsque le problème aura été intégralement réglé, un **rapport complet** sur sa genèse, son traitement et les enseignements que l'on peut en tirer.

Nous continuerons à vous informer régulièrement tout au long de cette campagne de rappel. Elle témoigne de notre volonté de faire le maximum pour que vous puissiez, très vite, voler et travailler de nouveau en toute sérénité et avec plaisir sous votre aile SORA 2.

Très sincèrement,

Laurent Chiabaut
Président SUPAIR